

Biens exceptionnels

Le charbonnage et la Cité de Bois-du-Luc à Houdeng Aimeries à savoir: - les carrés ou cité de Bosquet ville; - le parc du Quinconce; - les bâtiments industriels du siège Saint Emmanuel; - les bureaux reconvertis et les ateliers; - l'hospice; - l'hôpital; - l'église paroissiale Sainte Barbe; - les écoles; - la boucherie; - le kiosque à musique; - l'ancienne maison directoriale; - les maisons des n°1 à 131 de la rue Bois-du-Luc

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 55022-PEX-0001-01

Code DGO4 : -

Localisation

LA LOUVIERE

Ancienne(s) commune(s) : Houdeng-Aimeries

Décision

Date d'arrêté : 27/05/2009 (classement)

Date de publication au Moniteur belge : 17/08/2009

Date d'entrée en vigueur : 17/08/2009

Type(s) de classement

- Ensemble architectural

Dossier(s) dans la même filière

55022-
PEX-0001-04

Document(s)

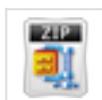


Arrêté - 665.87 Ko



Publication au Moniteur belge - 710.5 Ko

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.